



Petites leçons d'orthographe :

7. Le participe passé (et, par la même occasion, le verbe et l'adjectif)

Accorder un adjectif, un verbe ou un participe passé ? Même combat !

Considérons cette phrase : « Les pommes que nous avons mangées n'étaient pas mures. »

Pour accorder correctement chacun des mots soulignés, soit, de gauche à droite, un participe passé, un verbe, puis un adjectif, il a fallu repérer son « donneur d'accord ». Dans chacun des cas, nous nous sommes posé la même question : « **Qu'est-ce qui (est)... ?** »



Concrètement,

- pour accorder « mangé » : « Qu'est-ce qui a été mangé ? »
- pour accorder « mûr » : « Qu'est-ce qui n'était pas mûr ? »
- pour accorder « être », de nouveau : « Qu'est-ce qui n'était pas mûr ? »

Or, la plupart des erreurs relevées dans les copies d'étudiants ne sont pas d'ordre morphologique : dans la grande majorité des cas, les marques du féminin et du pluriel sont connues. Ce qui se révèle souvent délicat pour eux, c'est la recherche du donneur d'accord. Ce n'est pas étonnant, vu le nombre de règles que les grammaires scolaires nous invitent à mobiliser pour régler ce problème... Voyez plutôt : le verbe s'accorde avec son sujet, l'adjectif attribut s'accorde avec le sujet du verbe, l'épithète liée ou détachée s'accorde avec le nom ou le pronom dont elle dépend, le participe passé employé seul fonctionne comme une épithète, le participe passé employé avec « être » s'accorde avec le sujet, le participe passé employé avec « avoir » s'accorde avec le complément direct du verbe s'il en est précédé... D'où une surcharge cognitive pour l'élève, qui, dans certains cas, préfère éluder la difficulté en modifiant la phrase qui contient l'accord épineux ou s'en remettre à sa bonne fortune...



Mon fils de 8 ans, dans un livre reçu à l'école, devait lire à voix haute un passage contenant ces quelques lignes : « *Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde comme un adjectif en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte. Exemple : des paysages ensoleillés...* »⁴ Il s'agit d'un récit en rapport avec l'école, dont l'idée – me semble-t-il – n'est pas d'enseigner subrepticement l'accord du participe passé. Néanmoins, c'est par cette tirade que des enfants seront mis une première fois en contact avec l'un des contenus les plus ressassés du cours de français. Cette règle, limitée aux participes employés sans auxiliaire, en annonce d'autres ! Que notre élève n'aille pas s'imaginer

que tous les participes passés fonctionnent comme leur pair privé d'auxiliaire !

⁴ Cristine PALLUY, Frédéric JOOS, *La confiture de leçons*. Bayard, Milan, 2011.

Et pourtant, si l'on prend la peine de creuser un peu...

La notion de complément d'objet direct (aujourd'hui C.D.V.), réputée incontournable lorsque le participe passé s'emploie avec « avoir », n'a pas toujours existé ! Elle fait partie des fameuses fonctions syntaxiques (sujet, complément, attribut, apposition, épithète détachée...) qui ont été développées au XIX^e siècle par des inspecteurs, des enseignants et parfois des universitaires, dans le but d'expliquer aux élèves l'orthographe d'accord. André Chervel, dans son histoire de la grammaire scolaire intitulée *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français* (Payot, 1977), n'hésite pas à parler de « *monstrueux bric-à-brac, échafaudé au cours des décennies.* » Il ajoute, plus sévère encore, qu'« *institution orthographique et théorie grammaticale s'épaulent l'une l'autre, empêchant le scandale d'éclater. Car c'est bien d'une véritable mystification que sont victimes les élèves, et les maîtres.* » Sans aller jusque-là, il nous faut bien admettre que même avant l'invention du fameux C.O.D., on accordait le participe passé. Comment s'y prenait-on ?

Dans une communication⁵ faite à la séance du 11 février 2006 de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, le linguiste Marc Wilmet éclaire son auditoire sur cette question : il rappelle qu'historiquement, le participe passé est un adjectif et qu'il s'accorde, comme ce dernier, avec le mot auquel il se rapporte. Dès 1531, poursuit-il, un grammairien, Jacques Dubois, rappelle qu'il faut l'accorder dans tous les cas « *avec le substantif* », ainsi que cela se faisait en latin. Ainsi, de même qu'on écrit en latin « *habes amatas fœminas* », on écrira en français « *tu as aimées les femmes* ». Si Dubois estime nécessaire de répéter cette règle, c'est qu'elle n'était plus vraiment appliquée lorsque le substantif suivait le participe passé. L'abbé d'Olivet, en 1771, explique de manière satisfaisante cette négligence : « *On commence une phrase, quelquefois sans bien savoir quel substantif viendra ensuite. Il est donc plus commode, pour ne pas s'enfermer par trop de précipitation, de laisser indéclinable un participe, dont le substantif n'est point encore annoncé, et peut-être n'est point encore prévu.* » Qui n'a jamais entendu, à une séance de proclamations, un directeur-adjoint hésiter au moment de prononcer le fatidique « *Sont admis dans l'année supérieure...* », ne sachant s'il devait dire « *admises* » ou « *admis* », le prénom (et donc le sexe) des heureux lauréats n'ayant pas encore été dévoilé ? Certains se résolvent du coup à laisser inaccordé « *admis* » et à le prononcer sans tergiverser au masculin, même si au bout du compte il n'y a aucun admis parmi les admises.

Ce qui s'est passé avec le participe passé précédé d'« avoir » relève du même phénomène : l'accord était fréquemment omis lorsque le donneur d'accord suivait le participe passé. Dans ses *Remarques sur la langue françoise* (Paris, 1647), Vaugelas érige en loi cette tendance à l'oubli, affirmant que lorsque « *le prétérit va devant le nom qu'il régit, le participe est indéclinable* »⁶.

Et si nous faisons comme si le C.O.D. / C.D.V. n'avait jamais été inventé ? Dans toutes les configurations du participe passé, pour l'accord du verbe et celui de l'adjectif, une seule question permettrait de trouver le donneur d'accord. Démonstration :



⁵ On la trouve en ligne à l'adresse suivante : www.arlfb.be/ebibliotheque/communications/wilmet110206.pdf. Les citations de Chervel, de l'abbé d'Olivet et de Dubois sont extraites de cette communication.

⁶ Cette citation ainsi que toutes celles qui précèdent sont contenues dans l'article référencé ci-dessus.

<i>Des miches bien cuites.</i>	=	Participe passé sans auxiliaire	→	Qu'est-ce qui est bien cuit ?	<i>Des miches.</i>
<i>Les miches que nous avons cuites sont délicieuses.</i>	=	Participe passé conjugué avec « avoir »	→	Qu'est-ce qui est cuit ?	<i>Des miches.</i>
<i>Les miches ne sont pas encore arrivées.</i>	=	Participe passé conjugué avec « être »	→	Qu'est-ce qui n'est pas encore arrivé ?	<i>Des miches.</i>
<i>De délicieuses miches...</i>	=	Adjectif	→	Qu'est-ce qui est délicieux ?	<i>Des miches.</i>
<i>Ces miches sortent du four.</i>	=	Verbe	→	Qu'est-ce qui sort du four ?	<i>Des miches.</i>

Dans tous les cas, la question commence par « **Qu'est-ce qui** » ou, si la question porte sur un être animé, « **Qui est-ce qui** ». Ce mot interrogatif est suivi du verbe « être » s'il s'agit d'accorder un participe passé ou un adjectif, ou, s'il s'agit d'accorder un verbe, du verbe en question.

Seul blocage à signaler à ce stade : le participe passé conjugué avec « avoir » et suivi du mot auquel il se rapporte ne varie pas (ou plutôt, pour être exact, ne peut officiellement plus varier depuis le XVII^e siècle). Exemple : « Il a mangé des pommes. »



Et seule variante à ce questionnement : le cas des verbes pronominaux dont le « se » est indispensable à leur sens. Comparez « *Ils se sont servi des pâtes* » et « *Ils se sont servis d'une passoire* ». Dans le premier cas, le pronom « se » n'a aucune incidence sur le sens de « servir » : on peut donc s'en passer dans la question. On se demandera : « **Qu'est-ce qui est servi** ? » Réponse : « Des pâtes. » Placée après le participe passé, cette réponse n'entraîne pas l'accord. Les participes passés des verbes occasionnellement pronominaux fonctionnent donc comme les participes passés accompagnés de l'auxiliaire « avoir ».

Dans le second cas, « se servir (de) » signifie « utiliser », sens que « servir » ne revêt qu'en présence du « se ». Le « se » étant indispensable à ce sens particulier de « servir », il se retrouvera dans la question. On se demandera : « **Qui est-ce qui s'est servi** d'une passoire ? » Réponse : « Ils », d'où « servis ».

Dans un prochain article, je propose de m'intéresser aux difficultés qui touchent le donneur et le receveur d'accord. A suivre donc.



Pierre-Yves DUCHATEAU